

Décision Générale colonial

Décision n° 9-95-1904 solde.

n° 9-95-1904

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 27 septembre 1904
Numéro JO n° 95 du 01/10/1904	Date du numéro 1 octobre 1904

TEXTE INTÉGRAL

la solde du canotier Miguena Guellé, est portée de 25 à 30 francs par mois.